

**AVIS PUBLIC**

**PUBLICATION DU RÈGLEMENT N° 2634**

AVIS PUBLIC est donné que le 20 mai 2025, le conseil municipal de la Ville de Sorel-Tracy a adopté le Règlement n° 2634 intitulé :

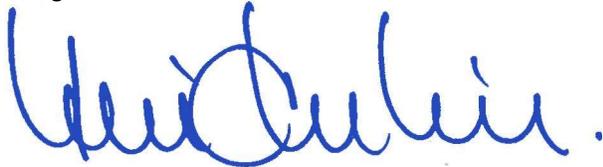
« Règlement modifiant le Règlement de zonage n° 2222 dans le but de créer la zone H-02-467, d'adopter des dispositions particulières relativement à l'abattage et la plantation d'arbres pour cette zone et de permettre dans la zone H-03-809 l'aménagement de 36 logements dans le bâtiment principal existant situé au 16-20, rue de la Reine »

AVIS PUBLIC est aussi donné que le conseil de la MRC de Pierre-De Saurel a approuvé ce règlement le 11 juin 2025 et qu'un certificat de conformité a été émis le 13 juin 2025, date de l'entrée en vigueur de ce règlement.

AVIS PUBLIC est enfin donné que ce règlement a été déposé au bureau du greffier, à l'hôtel de ville de Sorel-Tracy situé au 71, rue Charlotte, et que toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture et sur le site Internet de la Ville au [www.ville.sorel-tracy.qc.ca](http://www.ville.sorel-tracy.qc.ca).

FAIT À SOREL-TRACY, ce 16<sup>e</sup> jour de juin 2025.

Le greffier,



René Chevalier